

CENTRE EQUESTRE OLHALDEA

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE (12.2018)

- **Les prix comprennent (pour les randonnées à compter de 2 jours et plus) :**

- les frais d'organisation, d'intendance et de route, la voiture suiveuse qui transporte vos bagages d'étape en étape
- le cheval et son équipement de qualité
- l'accompagnement par un professionnel Guide de Tourisme Equestre,
- la pension complète du cavalier (hébergement, repas, boissons et vins prévus au menu)
- les transferts du centre équestre vers le lieu de départ de la randonnée (parfois de 1 à 2 heures de route)
- pour certaines randonnées qui nécessitent l'arrivée la veille, et si cela est précisé : la demi-pension (dîner, nuit et petit déjeuner),
- un hébergement sur la base de la chambre double partagée par deux clients. Pour les personnes s'inscrivant individuellement le supplément de 32 Euros/jour, révisable en fonction des randonnées, leur sera demandé si l'organisation ne peut réussir à les loger en chambre double avec un(e) autre participant(e) de la randonnée. La chambre individuelle peut être prise par choix par le cavalier, mais ne sera possible que dans certains cas suivant l'infrastructure hôtelière des étapes.

Lors des départs en randonnée à 8 h le matin, nous conseillons aux personnes venant de loin, d'arriver la veille à Sare. Nous pouvons vous indiquer un hôtel sur place.

- **Les prix ne comprennent pas :**

- l'assurance cavalier obligatoire FFE qui peut être prise sur place,
- une chambre individuelle qui doit être commandée à la réservation,
- les rafraichissements, les apéritifs, les cafés et les digestifs,
- les visites ou autres participations non prévues au programme.

- **Réservation et inscription :**

Par courrier :

Après contact préalable afin de vérifier le niveau équestre et la condition physique du cavalier, et la disponibilité sur le voyage.

Nous vous recommandons de compléter le bon d'Inscription (BI), par randonnée et par personne accompagné du chèque d'acompte de **50 %** si la date d'inscription a lieu **plus de 40 jours avant le jour du départ, le solde (50% restants) étant à régler au plus tard 40 jours avant le jour du départ.**

ou **100%** du séjour si la date d'inscription a lieu **à moins de 40 jours du jour du départ**

du voyage, plus le forfait de 32€/ou 36€(suivant âge) par personne, pour l'Assurance Annulation et l'Assistance Rapatriement, que nous vous conseillons fortement de souscrire, Mondial Assistance.

Dès réception de votre courrier dans nos locaux, nous souscrivons pour votre compte, si vous en avez fait le choix, l'assurance Mondial Assistance et dès lors votre inscription prendra effet accompagnée de la confirmation d'inscription; celle-ci vous sera confirmée par retour, en fonction des disponibilités à cette date.

Le solde (50 % restant) à régler au plus tard 40 jours avant le départ,

- **Annulation - frais :**

Jusqu'à 61 jours avant le départ : pas de frais d'annulation.

De 60 à 40 jours avant le départ : 50 % du prix du voyage.

Si vous annulez moins de 40 jours avant le départ : 100 % du prix du voyage.

- **Assurance annulation :**

Ce sont les raisons pour lesquelles l'Assurance Annulation et Assistance Rapatriement est vivement conseillée en cas d'impondérable.

Nous vous proposons de contracter, auprès de MONDIAL-ASSISTANCE, spécialiste dans ce domaine pour toute Annulation, Assistance, (vols bagages, maladie) interruption en cours de voyage, Rapatriement en Europe.

En fonction des conditions météorologiques ou d'événements exceptionnels, nous nous réservons le droit d'annuler une randonnée.

Pour les mêmes raisons, il se peut que nous modifiions un itinéraire.

Cela sera toujours fait de façon à garantir ou améliorer la qualité de nos randonnées.

L'insuffisance du nombre de participants suffisant est un motif valable d'annulation.

- **Assurance individuelle :**

Les cavaliers doivent avoir OBLIGATOIREMENT une assurance couvrant les « **risques individuels** » de la pratique de l'équitation, licence/assurance FFE ou autre, dont une copie de l'attestation de votre assurance est à joindre à votre bulletin d'inscription. La licence FFE peut vous être délivrée, par le Centre équestre OLHALDEA affilié à la FFE, au tarif en vigueur.

- **Sécurité et déclaration de santé :**

Le cavalier atteste avoir été informé par l'organisateur de la randonnée de l'intérêt de porter un casque aux normes.

Pour une pratique durable et pour un comportement citoyen, le cavalier s'engage à respecter :

- les autres cavaliers,
- les consignes de l'organisateur et ses bénévoles,
- son cheval qu'il panse et selle, et prête main forte si possible à l'intendance, et au groupe.
- l'environnement.

Le cavalier atteste être apte à pratiquer la randonnée, et ne pas présenter de contre-indication médicale à la pratique du sport et être en mesure de produire un certificat médical inhérent à sa déclaration.

- **Garantie :**

En tant que professionnel de Tourisme Equestre,

Le centre équestre Olhaldea est membre d'Atout France : la garantie des professionnels du tourisme, permettant l'organisation de voyages et randonnées.

- **Assurance :**

Le centre équestre Olhaldea a souscrit auprès de la compagnie Générali du cabinet Pezant (assureur officiel de la Fédération Française d'Equitation), une assurance

Responsabilité Civile Professionnelle Centres Equestres et voyage couvrant : sa propre responsabilité et celles de ses animateurs.

Le centre équestre Olhaldea ne répond pas de la perte ou disparition des objets précieux, argent en espèces, bijoux, et autres effets de valeurs...

- **Autorisation parentale :**

Pour mineurs non accompagnés, nous demandons une autorisation parentale :

Pour partir en randonnée, pour tout transport inhérent au déroulement de la randonnée, pour l'hospitalisation ou certains soins médicaux si besoins, (imprimé fourni sur demande). Il est recommandé de se munir du document E 111 délivré par votre organisme de sécurité sociale.

- **Port de la bombe ou casque d'équitation obligatoire :**

En vertu de l'arrêté du 08.12.95, le port du casque est obligatoire. Le casque de protection doit être obligatoirement à la norme européenne NF EN 1384. Si vous ne souhaitez absolument pas la porter, vous serez invité à signer une décharge.

- **Informations pratiques :**

Equipement indispensable : très bon imperméable plutôt long, ou veste et pantalon), chaussure de marche, pantalon d'équitation, pull chaud, anorak ou veste chaude, bombe ou chapeau, gants, couteau de poche, gourde, lampe électrique, crème solaire, des vêtements et chaussures de change, la carte d'identité, un peu d'argent de poche pour vos frais personnels, etc ... **le tout dans un seul sac, 10kg maximum ou 2 petits sacs de 5 kg** (éviter de laisser vos affaires en vrac dans des sacs en plastique).